



**SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LA SITUATION EN UKRAINE**

oooooooooooooooo

**DECLARATION DE
S.E.M ALCIDE DJEDJE
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES**

New York, le 29 mai 2018

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation salue Madame Rosemary DICARLO, Secrétaire générale adjointe, en charge des Affaires politiques, Madame Ursula MUELLER, Sous-Secrétaire général aux Affaires humanitaires et l'Ambassadeur Ertugrul APAKAN, Chef de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), pour la qualité de leurs exposés sur la situation en Ukraine.

Elle salue également la présence distinguée de Leurs Excellences, Messieurs Jacek CZAPUTOWICZ, Ministre des Affaires Étrangères de la Pologne, Pavlo KLIMKIN, Ministre des Affaires Étrangères de l'Ukraine et Stef BLOK, Ministre des Affaires Étrangères des Pays-Bas.

Monsieur le Président,

Mon pays constate avec regret la détérioration de la situation sécuritaire en Ukraine. En effet, la récente recrudescence des combats le long de la ligne de contact, dans l'Est de l'Ukraine, qui ont entraîné des pertes en vies humaines et la destruction d'infrastructures civiles essentielles à la fourniture des services sociaux de base aux populations civiles, interpelle l'ensemble de la Communauté internationale et spécifiquement notre Conseil.

Ma Délégation Elle déplore surtout l'absence de progrès liés à la mise en œuvre des Accords de Minsk, signés le 12 février 2015, notamment les violations récurrentes du cessez-le-feu et les entraves à la circulation de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE, qui restent à ce jour, le cadre approprié de règlement de la crise en Ukraine. Ces faits constituent indéniablement des obstacles majeurs à la mise en œuvre de ces Accords.

La Côte d'Ivoire, qui est en faveur d'une résolution pacifique de la crise en Ukraine, appelle au respect du cessez-le-feu en vigueur par les différentes parties en présence, et surtout à une mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk, dans le cadre du format Normandie.

Mon pays soutient également les efforts de la Mission d'observation de l'OSCE et du Centre Conjoint de Contrôle et de Coordination, en vue de parvenir à une désescalade du conflit.

Dans cette perspective, ma délégation invite les parties au conflit à prendre toutes les mesures appropriées allant dans le sens de l'apaisement, notamment en permettant au Centre Conjoint de Contrôle et de Coordination (JCCC), de jouer son rôle de soutien des observateurs de l'OSCE et de suivi des Accords de cessez-le-feu.

Monsieur le Président,

La situation humanitaire est également inquiétante, eu égard à la reprise des combats dans l'Est de l'Ukraine depuis le début de ce mois de mai 2018. En effet, les bombardements ont interrompu les systèmes de distribution de gaz et d'électricité, ce qui affecte les conditions de vie de l'ensemble des populations.

Depuis le déclenchement du conflit en 2014, les populations civiles subissent de fréquentes coupures d'eau et d'électricité aux abords de la ligne de contact et dans les centres de déplacés. Le 18 avril 2018, ce sont 350.000 civils qui ont vu leur approvisionnement en eau perturbé par les dommages causés à la station d'épuration de Donetsk. Celle-ci est d'ailleurs, toujours à l'arrêt et présente des risques de contamination accrue en raison des nombreuses attaques dont elle fait l'objet.

Ma délégation condamne ces actes qui constituent des violations du Droit humanitaire international et exhorte les parties au conflit, à la préservation des infrastructures hydrauliques critiques et de fourniture des services sociaux de base comme l'eau, le gaz et l'électricité.

Mon pays salue les efforts de la Communauté internationale pour combler le déficit de financement du plan d'intervention humanitaire dans l'Est de l'Ukraine, estimé à 186 millions de dollars pour aider 2,3 millions de personnes ayant besoin d'assistance en 2018.

Monsieur le Président,

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réitère son appui à tous les efforts visant à trouver une issue politique à la crise en Ukraine. Elle encourage pour ce faire, les parties en présence à respecter les engagements qu'ils ont pris, en vue de la mise en œuvre effective des Accords de Minsk et de la Résolution 2202 du Conseil de sécurité, en date du 17 février 2015, qui endosse ces Accords.

Je vous remercie.